Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 44

Artikel: Un sifflet, par Berthe Balley

Autor: Balley, Berthe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-254143

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



UN SIFFLET, par Berthe Balley

(Suite et fin)

échappa des mains.

Clotilde, palpilante, le ramassa et reprit la lecture :

« Son chien s'élança, entra au nº 15 et disparut.

« Le jeune homme, pour le rappeler, lança un coup de sifflet; au même instant, il fut appréhendé au corps par deux agents et, sans explication, conduit au poste. Le ajouta-t-elle, voici la réponse du maire de son pays; elle hasard ayant voulu qu'un vol fût commis à ce moment même à peu de distance, les agents avaient cru ce coup de sifflet destiné à prévenir de leur arrivée les malfaiteurs. Le lendemain, seulement, M. du Moulin fut rendu à la liberté. »

- Eh bien, ma mère? dit Clotilde.

Mme Serval avait les yeux pleins de larmes.

- Ainsi, dit-elle, ce jeune homme que je soupconnais...

-- Est notre bienfaiteur, notre sauveur, ma mère!

s'écria Clotilde, laissant éclater sa joie.

- Mais enfin, reprit Mme Serval, il est trop jeune pour avoir eu avec ton père des relations d'intérêts, et je ne puis comprendre le motif...

Nous en aurons l'explication, fit la jeune fille avec

confiance.

- Madame, dit la bonne en entrant, Madame Bodin demande si, malgré l'heure matinale, vous consentiriez à

Qu'elle entre! s'écria Mme Serval.

Et, comme la vieille dame apparaissait sur le seuil de la porte, la mère de Clotilde alla à elle, lui prit les mains et, la conduisant au canapé:

— Ma chère compatriote! dit-elle.

- Allons, fit Mme Bodin, embrassant Clotilde, tout va bien; vous savez, je le vois, à quoi vous en tenir sur le fait inqualifiable qui s'est produit?

- Oui, répondit Mme Serval; mais, vous l'ignorez sans

La vieille dame s'arrêta brusquement et le journal lui doute, les anciennes maîtresses du chien ne sont autres que nous.

> - Et, reprit Clotilde, M. du Moulin a été notre bienfaiteur, notre sauveur...

La vieille dame l'interrompit.

— Je le sais; son notaire est aussi le mien. Du reste, vous expliquera tout.

E le tendit la lettre à Mme Serval qui la prit et poussa aussitôt cette exclamation:

— Son pays est le nôtre!

Elle parcourut rapidement la lettre. A mesure qu'elle lisait, une violente émotion se manifestait en elle. Rougissant et pâlissant tour à tour, elle semblait en proie à un trouble extrème.

Sa fille la regardait avec surprise.

Ouand elle eut achevé:

— Tiens, lis, dit-elle à Clotilde.

La lettre était ainsi conçue :

« Madame,

« Je m'empresse de vous donner les renseignements que vous me demandez.

« Du Moulin n'est pas le véritable nom du jeune homme auquel vous vous intéressez. C'est un nom qu'il s'est donné, le jour où il a quitté sa ville natale, en faisant le serment de ne reprendre son vrai nom que lorsqu'il aurait désintéressé tous les créanciers de son père et réhabilité sa mémoire.

« M. du Moulin s'appelle de son vrai nom : Louis Lebon. Il est fils d'un ancien pharmacien de notre ville, qui, s'étant lancé dans certaines affaires hasardeuses, y a englouti sa fortune et des sommes importantes qui lui avaient été confiées par des personnes ayant en lui la plus entière confiance.

« Malgré ses idées trop ambitieuses, malgré la faillite et le préjudice causé à des tiers, M. Lebon a toujours été considéré comme un honnête homme.

« Son fils, excellent sujet, tout jeune encore, était entré comme petit employé aux écritures dans une maison de commerce du Hàvre.

« Un jour, il y a de cela cinq ans, il fut assez heureux pour sauver la vie à un homme qui se noyait en mer.

« Celui-ci témoigna sa reconnaissance au jeune sauveteur en l'emmenant à Paris et en lui donnant un emploi de confiance dans sa maison de banque.

« M. du Mou'in, ou plutôt Louis Lebon, se fit bientôt remarquer par son zèle, son activité, ses aptitudes, et une rare intelligence des affaires de finance.

« Le banquier, veuf, sans enfant, s'était pris d'affection pour son sauveur et au bout de deux ans, en récompense des services déjà rendus à la maison de banque par le jeune homme, il en fit son associé.

« Aujourd'hui Louis Lebon a, paraît-il, remboursé aux créanciers de son père toutes les sommes que ce dernier leur avait fait perdre.

« Je pense, madame, que vous trouverez suffisants ces quelques détails que je suis heureux de pouvoir vous donner.

« Veuillez agréer, etc. »...

Mme Serval était pâle et tremblante.

Clotilde et M^{me} Bodin la regardaient les yeux pleins de larmes.

- Mon Dieu, dit la mère, que faire? Je ne puis pourtant pas consentir à ce mariage.
 - Oh! ma mère! fit la jeune fille avec douleur.
- Son père a causé la mort du tien, je ne puis l'oublier.
 - Mais, chère mère, il est innocent, lui.
- Voyons, chère madame, dit affectueusement M^{me} Bodin, vous ne pouvez rendre votre neveu responsable d'un malheur auquel il a été complètement étranger.
 - Lui, sans doute; mais son père!
- Son père ne pouvait prévoir que le désespoir pousserait votre mari au suicide.
 - Il n'en a pas moins été la cause.
- Oh! si vous voulcz rechercher, dans la vie, les causes de chaque événement, vous n'en finirez plus. Croyezmoi, votre fille aime son cousin; celui-ci est digne d'elle; et si le hasard a mis M^{11e} Clotilde sur sa route, c'est que la Providence avait ses vues.
- Oh! oui, chère mère, car si je n'étais pas sortie pour vendre Tom...

M^{me} Serval paraissait réfléchir profondément.

En proie au violent combat qui se livrait dans son âme, elle se leva tout à coup et alla appuyer contre la vitre son front brûlant!

— Mon Dieu! disait-elle tout bas, mon Dieu! inspirez-moi!...

Enfin, elle se dirigea vers un petit bureau, y prit une feuille de papier, une plume et de l'encre, et traça rapidement quelques lignes qu'elle mit sous enveloppe après avoir écrit l'adresse. Puis, revenant vers sa fille, elle lu tendit la lettre

Clotilte lut et, passant la missive à M^{me} Bodin, courut se jeter au cou de sa mère. Les deux femmes pleuraient.

La vieille dame, tout émue, lisait :

« Madame Serval prie son neveu, Louis Lebon, dit du Moulin, de venir diner chez elle ce soir à 6 heures. Il accompagnera M^{me} Bodin et est instamment prié par sa cousine Clotilde de ne pas oublier d'amener... son chien. »

Par une belle matinée du mois de mai, le mois des roses et des amours, Louis et Clotilde, suivis de M^{me} Serval au bras du banquier qui servait de père au jeune homme, de M^{me} Bodin et de nombreux amis, descendaient, radieux, les degrés de Saint-Philippe du Roule, accompagnés des bénédictions des pauvres gens envers lesquels, plus généreux que bien d'autres, ils ne ménageaient pas les pièces blanches, persuadés de la vérité du proverbe : « Qui donne aux pauvres prête à Dieu ».

Quand les nouveaux muriés furent installés dans la voiture qui devait les conduire au « pavillon d'Armenonville » où un déjeuner dinatoire était préparé, la jeune femme se pencha vers son mari et, tirant de son sein un petit bouquet de violettes, tout fané:

— Le reconnaissez-vous?

Pour toute réponse, il le porta à ses lèvres.

— J'oubliais, dit-il en souriant, j'ai à vous faire un cadeau...

Il sortit de sa poche un objet enveloppé de papier bianc.

— Cela ne vous servira pas plus qu'à moi, maintenant, ajouta-t-il, mais vous le garderez comme souvenir.

Et tandis que son mari, l'attirant vers lui, baisait tendrement son front et ses cheveux, Clotilde déchira le papier.

Il renfermait un joli petit écrin en velours sur lequel était gravé ce nom : « Tom ».

Dans le joli petit écrin, il y avait... un sifflet.

Berthe BALLEY.

*** NOUVELLES A LA MAIN ****

Crétinot s'est fait recevoir membre de la Société protectrice des animaux et prend son mandat très au sérieux.

Dernièrement, un ami va le voir et aperçoit dans son cabinet deux souricières dans lesquelles quatre ou cinq souris tournaient dans tous les sens pour trouver une issue.

- Vous avez beaucoup de souris?

- Ah! mon cher, c'est désolant; elles mangaient tous mes livres...
- Et comment les tuez-vous?
- Je ne les tue pas. A la nuit tombante, ma bonne va les lâcher chez l'épicier d'en face!

On juge, en correctionnelle, un employé qui a puisé dans la caisse de son patron pour satisfaire sa passion de parier aux courses.

— Eh! mon Dieu! plaide son avocat, il faut faire la part de la tentation, de l'entraînement. On commence par prendre une petite somme, on croit toujours se rattraper, rembourser... Une fois sur cette pente on ne s'arrête plus...

Le président jovial:

- Mais on se fait arrêter,